

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt et un, le dix sept juin à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Christian HUBAUD, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	10/06/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/06/2021

OBJET :

Lancement de la démarche de Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF des Hautes-Alpes

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Jean-Claude LAFONT , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , Mme Mélodie GAILLARD , M. Thierry PLETAN , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Christian CADO procuration à M. Vincent MEDILI, M. Bernard LONG procuration à Mme Mélodie GAILLARD, Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Laurence ALLIX, M. Roger DIDIER procuration à M. Christian HUBAUD, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Claude BOUTRON, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Daniel GALLAND procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID

Absent(s) :

M. Rémi COSTORIER, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Laurence ALLIX, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a des champs d'intervention diversifiés et complémentaires : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement... Elle recherche une mise en cohérence plus forte des actions menées correspondant à ces domaines d'activité en s'inscrivant dans une approche territoriale globale, en partenariat avec les collectivités dont la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

C'est la raison pour laquelle la CAF des Hautes-Alpes propose un nouveau conventionnement dénommé "Convention Territoriale Globale" (CTG), visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions. Ce mode de partenariat permet de soutenir un projet partagé en déterminant les enjeux communs entre la CAF et la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

Pour y arriver, un diagnostic doit être rédigé à partir de l'ensemble des données en notre possession mettant en avant l'état des besoins de la population selon les thématiques et l'offre d'équipements et de services existantes soutenue par la CAF et les collectivités locales dont la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance. Il aboutira à un plan d'action adapté, répondant aux besoins identifiés et précisant le maintien et l'optimisation des services aux familles prenant le relais du Contrat Enfance Jeunesse existant depuis de nombreuses années sur notre territoire.

Il est donc proposé que la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance s'engage en 2021 dans ce partenariat avec la CAF des Hautes-Alpes. Pour mener à bien cette opération, il est proposé que la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance participe au Comité de Pilotage et au Comité Technique animé par la CAF. Ces instances auront pour objet le suivi de la démarche chacun en ce qui le concerne afin de proposer au Conseil Communautaire un plan d'action et la signature de la Convention Territoriale Globale avant la fin de l'année 2021.

Décision :

Il est proposé :

Article 1 : de voter le principe d'engager le travail partenarial avec la CAF en vue de conclure une Convention Territoriale Globale,

Article 2 : de participer au comité de pilotage et au comité technique animés par la CAF,

Article 3 : de désigner un conseiller communautaire pour siéger notamment au comité de pilotage,

Article 4 : d'autoriser M le Président ou son représentant à prendre toutes décisions et à signer tous actes relatifs à cette délibération.

Mme Claudie JOUBERT propose sa candidature.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

Mme Claudie JOUBERT est désignée pour siéger notamment au Comité de Pilotage de la Convention Territoriale Globale animé par la CAF

La Vice-présidente



Claudie JOUBERT

Transmis en Préfecture le : 25 JUIN 2021

Affiché ou publié le : 25 JUIN 2021